

PROCES-VERBAUX DES ASSEMBLEES GENERALES

Assemblée générale du 19 octobre 2017 The Irish College, Leuven

Présent :

Th. Bruss (Président) , T. Loeys (Vice-président),
J. Beirlant, C. Bugli, J. De Neve, B. Govaerts, G. Haesbroeck, M. Hallin, C. Ley, , D. Pandaveine, M.
Staporek, Y. Swan, J. Teugels, S. Van Aelst, S. Vanbelle, M. Vandebroek, I. Van Keilegom, N.
Veraverbeke, T. Verdebout, R. von Sachs

Membres excusé(e)s du Conseil:

A. Verhasselt (trésorier); K. Barbé (secrétaire);
C. Croux, M. Rémon

La séance est ouverte à 17h30.

1. Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 13 octobre 2016

Le procès verbal, publié dans le B-Stat News n°85 de janvier 2017, est approuvé sans modification.

2. Rapport du Président et rapport d'activités

Le Président Th. Bruss dresse le bilan des activités de l'année 2017, étant la première année de son mandat de Président.

- Le Conseil d'Administration de la Société s'est réuni deux fois, au mois de janvier et septembre 2017, à Bruxelles. Lors de ces réunions, le Conseil d'Administration a discuté entre autre l'organisation du congrès annuel et les demandes de sponsoring. En outre, quelques consultations des membres du Conseil se sont faites par email pour traiter les dossiers usuels (demandes de sponsoring et admission de nouveaux membres) et la demande pour le titre royal. Le Président remarque que le Conseil a décidé de soutenir deux types d'événements : 'petits événements' qui peuvent être organisés sans aucune obligation de la part de l'organisateur, et un 'grand événement' qui peut être organisé sous les auspices de la Société.
- Le Président veut aussi adresser les remarques de E. Goetghebeur et B. Moerkerke (tous les deux Ugent) à cause de l'absence des femmes dans la comité scientifique et le program scientifique original du congrès. Dans un mail envoyé avant l'Assemblée Générale, E. Goetghebeur propose des quotas pour garantir 'gender balance' (>30%) dans la composition de la comité scientifique et du program scientifique, et pour le duo président/vice-président. Le Conseil et l'Assemblée Générale reconnaissent le problème, mais dans la discussion on constate (comme dans la réunion du Conseil en Septembre) que ça devient de plus en plus dur de trouver des candidats, et que tous les candidats sont élus sans compétition. L'Assemblée Générale pense que l'introduction des quotas n' a pas beaucoup de sens pour le moment. Aussi pour le duo président/vice-président, cela semble difficile en combinaison avec l'équilibre linguistique. Le Conseil s'engage à stimuler activement les femmes d'être candidates. Pour la composition du comité scientifique et du program scientifique du congrès de la SBS, on ne proposera non plus des quotas. Cependant, pour aller dans la direction désirée, une attention particulière figurera comme point prioritaire dans le plan pour l'organisation du congrès.

Le vote est fait sur le rapport du Président et l'Assemblée Générale donne décharge au Président et au Conseil sur ce point .

2bis. Rapport moral et rapport d'activités de la section Biostatistique

Personne de la section biostatistique n'est présente.

3. Rapport financier

Les comptes de l'année 2017 sont présentés.

Au 1er janvier 2017, les comptes s'élevaient à 94323 EURO tandis que les comptes s'élevaient à 96295 EURO au 30/09/2017. Les frais du congrès et le sponsoring des différents événements ne sont pas encore déduits. Il faut aussi savoir que les 2 derniers congrès de la SBS étaient déficitaires, et que les frais administratifs pour le support de UHasselt et ULG ont augmenté beaucoup les dernières années. Aussi, le fait que le trésorier n'était pas présent pour expliquer comment certains recettes/dépenses sont comptabilisées, laissait encore quelques questions mineures ouvertes. Par exemple , certains membres ont payé cinq années futures à la fois. Bien sûr, ceci pourrait biaiser nos chiffres de recettes vers le haut. Ainsi il faut garder une certaine prudence. Cependant, il est clair que la SBS-BVS se trouve dans une situation financière suffisamment confortable.

Le vote est fait sur ce rapport de l'année 2017. Les comptes de l'année 2017 reçus sont approuvés à l'unanimité et seront, conformément à la loi, soumis aux Greffes.

4. Rapport du Secrétaire

En 2017, 197 membres ont payé leur cotisation annuelle. En tenant compte des 9 membres honoraires, cela donne 206 membres en ordre de cotisation. Au total, 129 membres n'ont pas payé pour 2017. Des rappels sont envoyés la semaine prochaine aux membres qui n'ont pas payé pour 2017.

Les membres en ordre de paiement seront repris sur la liste officielle des membres de la Société, qui sera envoyée, conformément à la loi, aux Greffes.

5. Admission de nouveaux membres ordinaires et inactivation d'anciens membres

En l'an 2017, 11 nouveaux membres ont été admis par le Conseil. Il s'agit de:

Beyene Kassu Mehari, Vanden Abeele Carline, El Idrissi Mohamed, Fissette Laurence, Bievelet Cedric, Ghaderinezhad Fatemeh, Mauer Murielle, Van Gremberghe Ineke, Abrams Steven, Adam Cécile et Dehaene Heidelinde.

Il faut par ailleurs ajouter 7 nouveaux membres admis lors de la présente Assemblée Générale, à savoir

Blotwijk Susanne, Wolfgang Jacquet, Shaikh Hanif, Hennion Maud, Lories Xavier, Monseur Arnaud et Mutsvari Timothy.

L'Assemblée générale ratifie ces nouvelles admissions.

6. Admission de nouveaux membres institutionnels

Il n'y a pas eu d'admission de nouveaux membres institutionnels en 2017.

7. Préparation de la réunion annuelle de 2017

C'est au tour de l'ULB de prendre en charge l'organisation du prochain congrès annuel de la SBS-BVS. Davy Pandaveine sera le responsable. Le congrès aura lieu dans la première moitié du mois d'octobre.

8. Etat sur le sponsoring SBS-BVS

Le président annonce que Statistics Belgium sponsorise aussi cette année pour 2480 Euro et exprime notre appréciation pour cette contribution.

9. Cotisation annuelle pour l'an 2018. Vote

Le président indique que les frais augmenteront et que la cotisation annuelle est restée constante pour plus que 10 ans. En plus, il voudrait stimuler la cotisation pour 5 ans. Alors il propose d'augmenter la cotisation annuelle à 44 Euro et de ne pas changer la cotisation de 200 pour 5 ans. Après vote, cette suggestion n'est pas acceptée. On a aussi fait la suggestion de penser à une affiliation à vie. Le conseil va examiner cette proposition.

Donc, pour l'année 2018, l'Assemblée Générale finalement propose de ne pas modifier le montant des cotisations annuelles, à savoir :

- Membre ordinaire: 40 EURO
- Etudiant et membre retraité: 20 EURO

De plus, les membres qui s'inscrivent conjointement à la SBS-BVS et à la Société Quetelet bénéficient d'une réduction de 15 EURO du total.

Pour les membres institutionnels, la cotisation annuelle minimale est fixée à 625 EURO.

10. La Société royale

Le président donne un bref aperçu de toute la procédure administrative. Il met en valeur l'importance de l'existence continue depuis 80 ans de la Société (fondée le 10 mars 1937) et aussi, et en particulier, la réputation excellente historique et actuelle des statisticiens en Belgique. Il renouvelle aussi toutes ses félicitations aux membres de notre Société.

Le président souligne que le titre « Royale » nous est discerné par le roi dans les brevets obtenus sans aucune autre contrainte concernant l'endroit précis du « royal » dans le nom de notre Société. Il propose alors :

La Société Belge de Statistique s'appellera

- En Néerlandais : Koninklijke Belgische Vereniging voor Statistiek
- En Français: Société Royale Belge de Statistique
- En Anglais: Royal Statistical Society of Belgium

L'Assemblée générale ratifie cette proposition.

11. Varia

Le président de notre Société informe l'Assemblée sur quelques développements récents dans le cas judiciaire contre collègue Andreas Georgiou, l'ancien président de la Hellenic Statistical Authority ELSTAT. Selon les informations de notre président obtenues par des appels téléphoniques du président et vice-président de FENStats, l'essentiel de la situation est le suivant : Bien que les organisations professionnelles ont écrit des lettres de support pour Monsieur Georgiou en 2013, et bien que Eurostat a exprimé sa confiance dans les statistiques produits par ELSTAT sous la présidence de Andreas Geourgiou, ces avertissements n'ont pas empêché une nouvelle accusation. La Société a alors renouvelé son support a FENSTAT dans ce cas par son président.

Sophie Vanbelle se demande comme co-editeur du B-Stat newsletter de l'utilité de cette publication, car, durant les dernières années, il n'y aurait eu presque plus de contributions. Pendant la discussion on propose entre entre de créer une page Facebook ou bien de penser à d'autres types de contenu. Le Conseil examinera la question du futur du B-Stat News en plus de profondeur lors de sa prochaine réunion. Aussi, le président remercie Sophie Vanbelle pour tous ses efforts pendant des années

Le Président remercie l'Assemblée Générale et clôture la séance à 19h10.
